



Janvier 2022

Un marché tous les jeudis matin place de la Rodade

Les foires annuelles : 23 avril, 11 juin, 26 juillet, 20 août, 27 septembre, 18 octobre



Bulletin semestriel d'informations municipales
Directeur de publication : Chantal DESGEORGES
Rédaction : Mairie de St Germain l'Herm

600 exemplaires diffusés gratuitement dans les commerces et services locaux

IPNS

Les Permanences au village

L'assistante sociale :

Le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois à la mairie

*sur rendez-vous uniquement en téléphonant au centre social d'Ambert :

04 73 82 55 20

Le C.L.I.C. :

Le CLIC n'assure plus de permanence dans la commune. Les personnes concernées devront s'adresser directement au bureau d'Ambert. Tél : 04.73.82.96.67

Conseil Départemental : M. Eric DUBOURGNOUX – de 10 h à 12 h à la Mairie

Le quatrième jeudi de chaque mois

La déchetterie

Route d'Aix-la-Fayette

Tel : 04 73 72 09 14

Horaire : Mardi et Jeudi **9 h 00 - 12 h 00**

14 h 00 - 17 h 00

Samedi **9 h 00 - 12 h 00**

14 h 00 - 17 h 30

Services à la personne

« COUP DE MAIN » tél : 04.73.82.26.10

ADMR tél : 06.45.32.84.62

Assistantes maternelles

Annemieke BAERT, Les Thiolles, St Germain l'Herm 04 73 72 09 36

Annick ROUX, place de l'église, St Germain l'Herm 04 73 72 83 60

Médiathèque St Germain l'Herm

Horaires ouverture prêt-public : Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-18h30

Samedi : 9h-12h30

Secrétariat de la Mairie

Horaires ouverture au public du lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h 00 et

Mercredi et jeudi : 14 h 00 – 17 h 00

Contact

Janvier 2022

Habitants de la commune, des environs, résidents secondaires, Vacanciers,
Amis de St Germain l'Herm, tout au long de l'année, retrouvez les informations du bulletin municipal
Site : en construction

*Le Maire, le Conseil Municipal, les agents municipaux
vous présentent tous leurs vœux pour cette nouvelle année.
Encore une année passée à lutter contre la pandémie.*

*Peut-être faudra-t-il apprendre à danser sous la
pluie.
« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le
prévoir mais de le rendre possible ».*

Antoine de Saint Exupéry



Informations

Vous trouverez dans ce numéro les délibérations qui nous paraissent essentielles.

Néanmoins, nous avons jugé utile de faire quelques mises au point :

- Budget : cette année encore nous rencontrons des difficultés de trésorerie essentiellement liées à l'obligation de renflouer les comptes de la Régie
- Chaufferie : devant les différents problèmes rencontrés à la Régie, le Conseil Municipal a décidé de faire appel à la société SF2E pour réaliser un audit afin de répertorier les carences et de trouver des solutions pérennes pour l'avenir. Il est apparu que, depuis 2015, nous vendions la chaleur à perte et que nous étions dans l'obligation réglementaire d'augmenter les tarifs (hausse des coûts de l'électricité, des contrats d'abonnement et d'entretien). En 2020, la commune a versé 53 000.00 euros à la Régie et en 2021, 70 000.00 euros.

Vous comprendrez aisément que la Commune ne peut avoir des projets n'ayant pas les financements et notre objectif n'est pas de recourir à des emprunts supplémentaires.

- Plateau sportif : une canalisation sous le plateau sportif s'étant effondrée, des travaux importants seront nécessaires. Avec l'aide du département nous essayons de constituer un dossier afin d'obtenir les subventions indispensables.
- Vente ancienne école : une promesse de vente a été passée. Le projet des acheteurs est de faire des chambres d'hôtes.
- Adressage : nous espérons pouvoir procéder prochainement à la pose des numéros et des noms de rue.
- Recensement : Mme Marie SEROUART et M. Denis RISS, agents recenseurs procéderont au recensement de la population du 20 janvier au 19 février.
- Commerces :
 - ✓ Boucherie : nous avons espéré en vain un repreneur ...
 - ✓ Pharmacie : une rumeur s'est propagée dans Saint Germain l'Herm accusant la Mairie de ne pas avoir fait le nécessaire pour éviter la fermeture de la pharmacie, encore aurait-il fallu le savoir. Cette information nous est parvenue par l'intermédiaire de la pharmacie du Vernet la Varenne. « Il paraît que nous récoltons ce que nous avons semé », ceci est peut-être un règlement de compte ? C'est faire peu de cas des Saint-Germinoises et autres qui ont fait vivre ce commerce pendant 27 ans.

AR PREFECTURE

063-216303537-20210903-2021_09_22-DE
Reçu le 07/09/2021

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers

- en exercice	11
- présents	09
- votants	10
- absents	2
- exclus	0

L'an Deux Mil vingt et un, le 3 septembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire

Date de convocation : 30 août 2021
Date d'affichage : 30 août 2021

Présents : BLANCHARD Pierre, BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,

Absents excusés : OLLEON Daniel (pouvoir à Chantal DESGEORGES), POUYET Sylvie
a été nommé secrétaire : Pierre BLANCHARD

Délibération n° 22 - 2021

Objet : tarification pose compteur d'eau

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la tarification appliquée au raccordement au réseau d'Eau et d'Assainissement de Saint Germain l'Herm par la délibération en date du 03 juillet 2020 n° 29-2020 :

- Jusqu'à 10 ml de tranchée : 1 000.00 € comprenant les fouilles, la pose des tuyaux et le piquage sur la conduite
- Pose du compteur avec regard : 200.00 €
- Par mètre de tranchée au-delà des 10 premiers mètres : 25.00 €

Suite à de nouvelles sollicitations d'usagers, Madame le Maire souhaite qu'un devis soit établi comportant le montant des matériels, fournitures et main d'œuvre, pour les travaux réalisés à la demande de l'abonné sur des installations existantes, notamment pour extérioriser les compteurs avec pose de regard ISOTER SUPER ISOLE (prix actuel 275 € TTC), Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de valider cette proposition.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 06/09/2021
et publication ou notification du 06/09/2021

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil Vingt et un, le 08 octobre à 20 h 30

<ul style="list-style-type: none"> - en exercice 11 - présents 09 - votants 09 - absents 02 - exclus 0 	<p>Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.</p>
--	---

Date de convocation : Date d'affichage :
04 octobre 2021 04 octobre 2021

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,

Absents excusés : BLANCHARD Pierre, POUYET Sylvie
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération : 31 – 2021

Objet : modification tarifs assainissement

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal les tarifs de l'Assainissement au 6 décembre 2019 :
Eaux usées jusqu'à 50 m3 : forfait de 30.00 €
Eaux usées au-delà de 50 m3 : 0.60 € par m3

Suite aux travaux envisagés sur le plateau sportif, et afin de pouvoir bénéficier de la subvention accordée par l'Agence de l'Eau, il est impératif d'augmenter les tarifs de l'Assainissement comme suit :

Eaux usées jusqu'à 50 m3 : forfait de 40.00 €
Eaux usées au-delà de 50 m3 : 0.80 € par m3

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal donne son accord pour les nouveaux tarifs qui rentreront en vigueur pour la tarification 2021 / 2022.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt

en Sous-préfecture d'Ambert 11 octobre 2021
et publication ou notification du 11 octobre 2021

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



AR PREFECTURE

063-216303537-20211008-2021_10_32-DE
Reçu le 11/10/2021

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil Vingt et un, le 08 octobre à 20 h 30

- en exercice	11	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- présents	09	
- votants	09	
- absents	02	
- exclus	0	

Date de convocation : 04 octobre 2021
Date d'affichage : 04 octobre 2021

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,

Absents excusés : BLANCHARD Pierre, POUYET Sylvie
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération : 32 – 2021

Objet : Demande de subvention auprès du conseil départemental pour l'acquisition d'une lame de déneigement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Départemental du Puy de Dôme en date du 28 juin 2016,
Vu le classement de la commune en zone de montagne avec Z Moyen > 800 m
Considérant qu'il est nécessaire de compléter l'équipement de service hivernal destiné à lutter contre la neige sur les voies de la commune,
Considérant la possibilité de bénéficier d'une subvention du Conseil général au titre de l'acquisition d'une étrave de déneigement de 80% d'un montant subventionnable plafonné à 10 000 euros,
Considérant le coût d'une étrave universelle bi raclage modèle UNIX LN 30u pour un montant de 12 842.10 € HT, sur devis de la société BUCHER MUNICIPAL de Coudes (Puy de Dôme).
Le Conseil Municipal,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
A l'unanimité,
APPROUVE le projet d'acquisition d'une étrave de déneigement.
SOLLICITE auprès du Conseil Départemental du Puy de Dôme l'octroi d'une subvention à hauteur de 80% de la dépense, plafonnée à 10 000.00 euros.
AUTORISE Madame le Maire à déposer un dossier de demande et à signer tous documents s'y rapportant

Acte rendu exécutoire après le dépôt

en Sous-préfecture d'Ambert 11 octobre 2021
et publication ou notification du 11 octobre 2021

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



AR PREFECTURE

063-216303537-20211008-2021_10_34-DE
Regu le 11/10/2021

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil vingt et un, le 8 octobre à 20 h 30

- en exercice	11	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- présents	09	
- votants	09	
- absents	02	
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
04 octobre 2021 04 octobre 2021

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,

Absents excusés : BLANCHARD Pierre, POUYET Sylvie
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération : 34 - 2021

Objet : demande subvention FIC pour travaux de voirie

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions d'obtention des aides de la part du conseil départemental dans le cadre du FIC (Fond d'Intervention Communal) à savoir pour Saint Germain l'Herm :

- Programmation sur 3 ans : 2019, 2020, 2021
- Taux d'intervention hors coefficient de solidarité : 20 %
- Coefficient de solidarité : 1,00
- Montant maximum subventionnable sur 3 ans : 390 000 € HT (dont montant maximum pour des travaux de voirie de 390 000 €)

Sachant que pour la Programmation 2019, Aménagement place de la Rodade, la subvention versée avait été de 22 394.00 €, par la délibération 48 - 2020 le Conseil Municipal avait décidée programmer des travaux de voirie pour 2021 pour un montant estimatif de 58 310.42 € et de solliciter l'aide du Conseil Général au titre du FIC 2021 de 20% pour un montant de travaux HT de 58 310.42 € soit 11 662.00 €.

Ces travaux ne pouvant être réalisés suite à d'importants dégâts sur la plate-forme sportive qui nécessitent une intervention rapide, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de demander une subvention pour la fourniture d'enrobé. Le montant prévisionnel est de 14 400.00 € HT (devis entreprise MAGAUD), la subvention demandée est de 3 024.00 €.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 11 octobre 2021
et publication ou notification du 11 octobre 2021

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



AR PREFECTURE

063-216303537-20211105-2021_11_36-DE
Reçu le 08/11/2021

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil vingt et un, le 5 novembre à 20 h 30

- en exercice	11	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- présents	10	
- votants	10	
- absents	1	
- exclus	0	

Date de convocation : 29 octobre 2021
Date d'affichage : 29 octobre 2021

Présents : BLANCHARD Pierre, BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,
Absents excusés : POUYET Sylvie
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération : 36 - 2021

Objet : vente du bâtiment de l'ancienne école

Mme le maire rappelle au conseil municipal que la commune a mandatée le groupe GTI IMMOBILIER pour la vente du bien communal composé d'un bâtiment, dit ancienne école primaire, cadastré AB 400, et d'un terrain attenant, dont l'adresse est 1 chemin de la Chamberte, au bourg.

Le conseil,

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire,

Considérant que l'immeuble appartient au domaine privé communal,

Considérant que le projet de Maison des Service porté par la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez a été abandonné

Considérant que les dépenses indispensables pour remettre cet immeuble en bon état seraient assez élevées, et hors de proportion avec les ressources dont la commune pourrait disposer à cet égard ; que ledit immeuble n'est pas susceptible d'être affecté utilement à un service public communal ; que, dans ces conditions il y a lieu de procéder à son aliénation ; que d'ailleurs la commune a besoin de ressources extraordinaires pour faire face à certaines dépenses nécessaires, notamment pour la remise en état d'autres biens communaux

- après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

- Donne une suite favorable à cette proposition pour un prix de vente de 50 000.00 euros hors frais de notaire,

- Autorise Madame Le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à une promesse de vente et ensuite à la vente de cet immeuble de gré à gré, dite amiable, dans les conditions prévues au CGCT et dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun,

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 08 novembre 2021
et publication ou notification du 08 novembre 2021

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



AR PREFECTURE

063-216303537-20211105-2021_11_37-DE
Reçu le 08/11/2021

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil vingt et un, le 5 novembre à 20 h 30

- en exercice	11	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- présents	10	
- votants	10	
- absents	1	
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
29 octobre 2021 29 octobre 2021

Présents : BLANCHARD Pierre, BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,
Absents excusés : POUYET Sylvie
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération : 37 - 2021
Objet : subvention 4L TROPHY

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal la participation de deux jeunes saint-germinois à l'édition 2022 du Raid 4L TROPHY, raid automobile solidaire destiné aux jeunes de moins de 28 ans. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de leur verser une subvention de 200.00 € pour soutenir leur entreprise.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 08 novembre 2021
et publication ou notification du 08 novembre 2021

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



AR PREFECTURE

063-216303537-20211105-2021_11_38-DE
Regu le 08/11/2021

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil vingt et un, le 5 novembre à 20 h 30

- en exercice	11	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- présents	10	
- votants	10	
- absents	1	
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
29 octobre 2021 29 octobre 2021

Présents : BLANCHARD Pierre, BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,
Absents excusés : POUYET Sylvie
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération : 38 - 2021

Objet : subvention association COLPORTAGE

L'association COLPORTAGE (réfèrent de la Via Averna) depuis plusieurs mois travaille à promouvoir de nouveaux tracés des Chemins de Compostelle : un tracé reliant Issoire – Sauxillanges – Saint Germain – La Chaise Dieu a été retenu. Pour ce faire l'association COLPORTAGE avec l'aide de bénévoles balisera ce tracé. Il est demandé à la commune de Saint Germain L'Herm une participation de 150.00 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour le versement de cette subvention.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 08 novembre 2021
et publication ou notification du 08 novembre 2021

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil vingt et un, le 5 novembre à 20 h 30

- en exercice	11	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- présents	10	
- votants	10	
- absents	1	
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
29 octobre 2021 29 octobre 2021

Présents : BLANCHARD Pierre, BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,
Absents excusés : POUYET Sylvie
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération : 39 - 2021

Objet : versement sur le budget Régie Communale Réseau Chaleur

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que pour payer différentes factures il est nécessaire de prévoir un versement de 30 000.00 € (trente mille euros) sur le budget de la Régie Communale du Réseau Chaleur.

Les écritures comptables suivantes doivent être passées :

Budget Régie Chaleur : titre à émettre d'un montant de 30 000.00 €, imputation 774

Budget Principal : mandat à émettre d'un montant de 30 000.00 €, imputation 674

Pour cela, une DM budgétaire doit être passée sur le Budget Général :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6743 : Subventions de fonctionnement (versées par groupement)	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €
D-2315-155 : Voirie Forestière	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €
Total Général		-30 000,00 €		-30 000,00 €

AR PREFECTURE

063-216303537-20211105-2021_11_39-DE
Reçu le 08/11/2021

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de verser la somme de trente mille euros, prélevée sur le Budget Principal, sur le Budget de la Régie du réseau chaleur et autorise Madame le Maire à émettre les mandats et titres correspondants.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 08 novembre 2021
et publication ou notification du 08 novembre 2021

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



État Civil

Décès :

- Le 22 juillet, Yvonne LABOUREYRAS, au Puy en Velay, âgé de 99 ans
- Le 26 juillet, Roger POUYET, à Issoire, âgé de 74 ans
- Le 28 juillet, Denise MONTMORY, veuve de André BOURASSET, âgée de 99 ans
- Le 03 août, Jeanne ROUX, veuve de Yvan PAUL, âgée de 97 ans
- Le 14 septembre, Roger DUCROS, à Ambert, âgé de 92 ans
- Le 25 septembre, Jean-François LIBERAS, âgé de 67 ans
- Le 11 octobre, Paul GRANGE, à Ambert, âgé de 91 ans
- Le 18 novembre, René PAULET, âgé de 97 ans
- Le 19 novembre, Gabrielle LANDURE, âgée de 99 ans
- Le 24 novembre, Denis CHARRIER, âgé de 58 ans
- Le 29 novembre, Huguette BARATHON, à Limoux, âgée de 90 ans
- Le 15 décembre, Jacques OLLEON, à Firminy, âgé de 96 ans
- Le 04 janvier 2022, Marie COUVERT, à Vernon, veuve de Louis RANGLARET, âgée de 95 ans

Mariages :

Le 24 avril, de Mme VIGIER Audrey et M. MESTRE Eric, Cistrières

Le 22 mai, de Mme BESSON Justine et M. TONDOLO Michaël, Lair

Dates à retenir

Elections	2022
Présidentielles 1 ^{er} tour	10 avril
Présidentielles 2 ^{ème} tour	24 avril
Législatives 1 ^{er} tour	12 juin
Législatives 2 ^{ème} tour	19 juin

Dates limites d'inscription sur les listes électorales		
Inscription	Élection présidentielle	Élections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

Evolution du **Service des Impôts des Particuliers** **d'AMBERT**

À partir du **1^{er} janvier 2022**,

la gestion et le recouvrement des impôts des particuliers sont transférés au

Service des Impôts des Particuliers
de THIERS

*Avenue du Bon Repos,
63 300 THIERS*

Ouvert du Lundi au Vendredi
De 8H30 à 12H30

**+
Antenne d'AMBERT,**

*Place Charles de Gaulle,
63 600 AMBERT*

Ouvert du Lundi au Vendredi
De 8H30 à 12H00

Vous pourrez aussi nous **contacter** au **0 809 401 401**

nous **écrire** via la **messagerie sécurisée** depuis le site impots.gouv.fr

après authentification depuis « votre espace particulier », vous accédez au service :



vous renseigner dans un des **points d'accueil de proximité** :

*Espace France Services de VIVEROLS,
3, place de l'église,*

*Espace France Services de CUNLHAT,
8, grand' Rue*

*Espace France Services de SAINT DIER d'AUVERGNE,
2, rue de l'Octroi,*

*Permanence en mairie de COURPIERE,
Place de la cité administrative, :*

payer vos impôts par paiement à l'échéance
ou près de chez vous auprès d'un **buraliste agréé** ⁽¹⁾ :



à AMBERT :
*l'Estanco,
le Totem,
librairie Verdier ;*

à ARLANC :
Le Mayombe

à CUNLHAT :
Chez CHAINAY,

à MARSAC en LIVRADOIS:
Chez VERHELLEN,

à VIVEROLS:
Le bourricot gris

1 par carte bancaire ou en espèces dans la limite de 300 €.

En cas de cambriolage

Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le



Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, type de véhicule, immatriculation ...)

Avant l'arrivée des forces de l'ordre

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur. Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre. Interdisez l'accès des lieux.



Une fois les constatations faites

Faites opposition auprès de votre banque pour vos chéquiers et cartes bancaires dérobés.

Déposez plainte auprès de la brigade de gendarmerie.

Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ?



Rendez-vous à votre brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté

En savoir plus sur www.interieur.gouv.fr



**Partenaire de
votre sûreté**



Info Gendarmerie

La Compagnie de Gendarmerie de St Germain propose d'organiser une réunion d'information sur tous les problèmes de sécurité : cambriolage, arnaque internet, carte bancaire etc. ...

Si cela vous intéresse, se signaler à la Mairie au 04 73 72 00 56.

Une date sera fixée ultérieurement.

Professionnels présents à la Maison de la Santé

Centre Départemental de Santé	Docteur Elsa CHAPOT	04 28 00 63 63
Masseurs- Kinésithérapeutes	Lucas JACOB	06 64 46 20 41
	Pauline REIGNAT	06 64 87 55 96
Ostéopathe	Nicolas MOIGNON	07 68 25 00 20
Psychothérapeute	Blandine DEGACHES PINCHINOT	06 63 52 19 56
Infirmières		
Chantal DESGEORGES		04 73 72 01 30
	Marie PARRA	
	Magalie DISSARD	
	Cécile TOURNILHAC	
Laetitia MONNEROT		04 73 72 05 55
	Sylvain PONCHON	
	Gaétane REMY	
	Sylvie LEMAY	

Bureau d'information touristique de Saint Germain l'Herm

Adresse : 1 place de la Rodade - 63630 Saint Germain L'Herm Tel : 04 73 72 05 95

mail : contact.saint-germain.lherm@vacances-livradois-forez.fr

- **Période haute (juillet et août) :** les matins du lundi au dimanche 10h-12h30
- **Période moyenne (mai, juin, septembre, vacances de Toussaint, vacances de février et de Pâques) :** jeudi matin 10h-12h30
- En dehors de ces périodes le bureau est fermé au public

Amicale des Anciens Sapeurs-pompiers de Saint Germain

Depuis deux ans notre amicale est en sommeil et pour la deuxième année nous ne ferons pas d'appel de cotisation auprès de nos adhérents.

En cette période, nous avons vu la disparition de nos camarades : Jean DUCHER, Jean BRIHAT, René ASTANIERE, Denis CHARRIER. Une pensée pour eux.

Restons positifs pour l'avenir avec une bonne année pour tous.

Pour le Président

Le Trésorier, Daniel OLLEON

Le premier hiver du « Nul Bar Ailleurs »

Bien qu'il ait ouvert depuis 2019, Fabrice PLOMB, en raison du Covid, n'a pu ouvrir son établissement durant l'hiver. « Décembre 2021 est une première, aime à rappeler Fabrice, et je suis gâté par ... les chutes de neige. Toujours est-il que je suis content de la fidélité de mes clients ! ». Il est vrai que Fabrice a organisé des soirées « musique », « Karaoké ».

« J'aimerais, ajoute-il, en organiser une par mois, voire plus dès que le printemps sera de retour. On pourra utiliser ma « terrasse ». L'hiver, j'installe un bamum que je chauffe afin de limiter le nombre de personnes à l'intérieur. Covid oblige. »

Fabrice s'est très bien intégré à St Germain où la présence de la Pizzeria juste à côté du bar a été un plus non négligeable. Cet hiver est une étape importante pour la gestion de son établissement dont il ne change pas les horaires été ou hiver.

« Les gens d'ici méritent autant d'attention que les touristes, dit-il dans un sourire, et je sais très bien que cette période creuse me donnera les jalons de ma réussite ... que j'espère ardemment ! »

Les illuminations de Noël

Il nous a été reproché l'illumination tardive du village. Après quelques péripéties dues aux chutes de neige, le sapin est arrivé. Il aura fallu trouver un arbre non loin d'un chemin, le concours de Monsieur PILLAT (Scierie), des agents communaux et des engins appropriés pour que le sapin puisse se dresser Place de la Rodade.

Nous remercions commerçants, particuliers qui ont contribué à participer à cette ambiance de Noël.



Gaïa sur le bon chemin.

Cette année encore, GAIA a dû réduire ses activités. Cela n'a pas empêché Thierry, Christian et d'autres bénévoles de s'investir dans le balisage d'un projet porté et validé pour l'association COLPORTAGE.

Ce projet est la création de la Via Auverna variante en Livradois d'un chemin de Compostelle reliant Sauxillanges à la Chaise-Dieu en passant par Saint Germain l'Herm qui sera une étape.

L'inauguration de cette voie aura lieu le weekend de l'Ascension.

Les personnes susceptibles de proposer des hébergements (gîtes, chambres d'hôtes ou particuliers) peuvent se faire connaître à la Mairie.

Mais là ne s'arrête pas ce "chemin de croix". D'autres projets sont en cours qui demandent un financement pas toujours facile à trouver. En effet 3 parcours qui reprennent les anciens trajets des processions sont en cours : étudier, baliser et nettoyer :

1er parcours : Départ Eglise de ST Germain puis Lavoir de la Boutogne, Lallabert et retour par St Eloy.

2ème parcours : Eglise de ST Germain, Marret, Cistrières, Tuniac, Carrière de Valette - ou de La Valette - puis retour St Germain.

3ème parcours : St Germain puis Lair, Bois de la Vierge et retour à ST Germain.

Pour finir il y aura un parcours "pédagogique" de St Germain aller-retour par la forêt de l'Etat qui sera jonché de panneaux où l'on retracera l'histoire de ST Germain, des Arvernes à nos jours, la géographie du Livradois (qui vient de "Liberatus ad aquis" - libéré des eaux- et de la légende qui l'accompagne), Tuniac, La légende de " l'Hermite " et enfin des mégalithes locaux. Notons que tous ces commentaires sont déjà faits et qu'ils attendent leurs panneaux.

Pour finir n'oublions pas que Gaïa continuera à entretenir le petit patrimoine, les chemins et les bords de route.





Des nouvelles de l'école de St Germain

Le R.P.I. Fournols/St-Germain-l'Herm, créé il y aura bientôt 3 ans, voit ses effectifs se maintenir. À la rentrée de septembre, les 56 élèves se répartissent ainsi : à St-Germain-l'Herm, classe maternelle 5 P.S., 7 M.S. et 6 G.S. (Mme FARON-BONVALLET, A.T.S.E.M. Mme COURTINE) ; classe 2, 9 C.E.2 (M. PAGNIER) ; classe 3, 8 C.E.1 et 8 C.P. (Mme PASTURAL, remplacée à partir du 8 novembre par Mme HERVET). École de Fournols, 5 C.M.1, 8 C.M.2 (Mme TOUZET et Mme CHASSAIGNE les mardis). Les délégués des parents d'élèves au Conseil d'école sont cette année M. BILLARD, M. DIEDIC et Mme MAEGHT ; suppléantes Mmes MARUT-DAUPHIN et JOUSSET.

La situation sanitaire gêne le fonctionnement normal de l'école, mais tout le monde s'efforce d'en minimiser les conséquences. Ainsi, de nombreuses activités ont été maintenues.

- ✓ L'apprentissage de la natation à la piscine d'Ambert a pu finalement avoir lieu, elle a regroupé deux classes du C.P. au C.E.2, pour 8 séances. Merci aux parents accompagnateurs qui permettent la tenue de cette activité.
- ✓ Trois ou deux séances de cinéma sont prévues (2 projections *École et Cinéma* pour les élèves du C.P. au C.E.2, et 3 séances *Cinématernelle* pour les plus jeunes).
- ✓ Mme PIERRE, de l'association *Nos mains parlent* viendra 3 fois dans chaque classe en mars pour la découverte de la langue des signes (L.S.F.).
- ✓ La médiathèque a proposé aux enfants de maternelle d'assister au spectacle des Bébés lecteurs « Rouge cerise » le 22 octobre. Nous n'avons pas eu accès pendant quelques mois à la médiathèque qui a été fermée de fin septembre à début janvier.
- ✓ La rencontre intergénérationnelle en chansons en décembre à l'E.H.P.A.D. Roux de Berny n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Nous avons néanmoins préparé avec l'intervenante de l'École de musique d'A.L.F., Valérie DABERT, des chansons de Noël. Elles ont été interprétées à l'école pour les élèves des autres classes, et même à distance avec la classe de C.M. l'école de Fournols, via Internet.
- ✓ Jeudi 16 décembre, un spectacle de Noël a été offert par l'Amicale laïque : Sam Bataclan le magicien. Puis le Père Noël est venu apporter des cadeaux aux enfants.
- ✓ La sortie scolaire de fin d'année en commun avec l'école de Fournols est prévue à Clermont-Ferrand fin juin, avec visite guidée du centre historique (cathédrale, basilique N-D du Port, fontaines, hôtels particuliers, rues piétonnes, etc.). À midi, pique-nique au jardin Lecoq, et l'après-midi, visite de l'*Aventure Michelin*. Merci à l'Amicale laïque pour ce qu'elle apporte aux élèves.
- ✓ La classe maternelle est inscrite à « *Livre élu* », les classes C.P./C.E.1 et C.E.2 sont inscrites au projet « *Watty à l'école* ». La classe C.E.2 participera au concours « *Rallye maths* ».

- ✓ La commune a fourni des bombes de peinture, ce qui a permis de tracer des marelles dans la cour.
- ✓ La coopérative scolaire signale qu'il ne reste que 3 exemplaires du livre de recettes réalisé l'an dernier (10€). Si vous êtes intéressé, manifestez-vous vite, il n'y aura pas de réimpression !
- ✓ Au conseil d'école, l'idée de donner un nom à l'école a été évoquée à nouveau. Tout le monde est d'accord sur le principe. Les modalités seront vues lors du prochain Conseil d'école ; les suggestions de chacun des Saint-Germinoises seront les bienvenues.

Le personnel de l'école et les enseignants se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Thierry Pagnier, directeur







**Bus de l'orientation
12 novembre 2021.**

Les 3^e et 4^e ont, lors de cette journée consacrée à l'orientation, rencontré des professionnels pour partager leurs expériences autour des métiers du sport, de la santé, de l'agriculture et de la recherche environnementale. Équipés de casques de réalité virtuelle, les élèves ont pu visiter des entreprises et faire des recherches sur les métiers grâce à des tablettes.

**Lecture-spectacle livre-élu ado
Le 25 novembre 2021**

Dans le cadre du livre-élu ado en Livradois-Forez, organisé par l'association Passeurs de mots, les élèves de 6^e ont assisté à une lecture-spectacle présentée par le « théâtre du 33 » pour présenter les huit livres de la sélection 2021-2022. Suite à cette lecture une trentaine d'élèves se sont inscrits à ce prix littéraire.

Vente de chocolats de Noël et calendriers.
Encore un grand merci aux vendeurs de chocolats et de calendriers pour leur engagement!!!



Stage de 3^e

Dans le cadre du stage de découverte en classe de 3^e, les élèves ont réalisé un stage en entreprise du 22 au 26 novembre 2021. Suite à ce stage, ils devront préparer un oral avec un support numérique pour présenter leur stage et ses apports.



Atelier RAP.

Dans le cadre du projet autour des cultures urbaines, les élèves de 4^e ont commencé les ateliers avec Yoan Boudon, auteur-compositeur, afin de réaliser un enregistrement audio de leurs propres textes de rap ou de slam autour de la thématique de la ville.

**Marché de Noël
13 décembre 2021**

Pendant la réunion parents/professeurs, il était possible d'acheter boules de Noël, cartes de vœux...



**PSC.1 4^e
Du 22 au 26 novembre**

Les élèves de 4^e ont débuté la formation des gestes de premiers secours, cette action s'inscrit dans le projet d'établissement et vise à former l'ensemble des élèves avant la fin de la 3^e.

**Collège au cinéma avec Ciné parc.
Le 13 décembre 2021**
Pour les 6e/5e « Adama » de Simon Rouby

Chorale :

Pour le dernier jour de l'année, les élèves ont chanté devant leur camarade Ce rêve bleu et Vive le vent.



Lancement du Livradois-manga.

Prix littéraire organisé par l'association Passeurs de mots qui consiste à élire son manga préféré.

**Éloquence pour les 3^e
13 décembre 2021**

La compagnie les Tournesols en Art Monie est venue proposer aux élèves des exercices de théâtre afin d'améliorer leur expression orale ...

**Escape Game 3e :
La Casa de Papel
17 décembre 2021**

Les élèves avaient 2h pour résoudre des énigmes en espagnol et trouver le code du cadenas bloquant la porte du CDI.

Mot de la Principale

Comme vous pouvez le constater, l'activité de cette période a été très riche. Les vacances sont donc amplement méritées. Bonne année à tous,



**Parcours avenir 4^e
17 décembre 2021**

Une représentante de la maison de la forêt et du bois a présenté aux élèves les différents métiers de ce secteur. Afin de compléter cette intervention et de visiter une entreprise, les élèves se rendront dans une scierie.



Enquête participative sur les gîtes a chauves-souris

Premiers résultats (2021)

L'enquête :

Suite à la parution d'un article dans le précédent Contact hivernal, une enquête participative était proposée aux habitants de la commune afin de rechercher des gîtes à chauves-souris dans leur bâti. En plus de cet article, plusieurs moyens ont été utilisés afin d'associer les habitants à l'enquête : la distribution de flyers auprès des commerçants, la rencontre directe auprès des habitants des hameaux, et, en cas d'absence de ces derniers, la pose d'un avis de passage spécifiant l'enquête. L'ensemble des résidents n'a pu être contacté, le choix s'étant priorisé sur le bâti ancien et ou disposant d'une grange. Les retours furent assez nombreux, permettant de planifier des prospections nocturnes efficaces.

En effet, suite à ces premiers retours, des sorties au crépuscule et à l'aube ont réalisées, afin de vérifier la présence ou non de chauves-souris sortant ou entrant dans leur gîte. Via l'utilisation d'un matériel spécifique de détection des ultrasons émis par les chauves-souris, le type d'espèce de ces dernières a pu être déterminé précisément. Une vingtaine de sorties a ainsi été réalisées au printemps et surtout durant l'été 2021. En plus de la vérification des informations obtenues précédemment auprès des habitants, l'observation visuelle des chauves-souris en direct a permis d'identifier de nombreux gîtes non soupçonnés alors. Enfin, le weekend du 25 au 27 juin a été l'occasion aux bénévoles de l'association Chauves-souris Auvergne de participer à l'enquête. L'assemblée générale annuelle de l'association s'est d'ailleurs tenue ce weekend là sur la commune.

Les premiers résultats

Les résultats sont très positifs : au moins un gîte a pu être découvert pour l'ensemble des 20 hameaux visités. 41 gîtes distincts ont été mis en évidence. Les types de gîtes sont diversifiés mais se rapprochent pour la plupart de la toiture et des éléments associés. Les façades en pierre non crépis sont aussi particulièrement bien fréquentées.

Type de gîte	Nombre de gîtes identifiés
Bardage	1
Cave	1
Cavité murale	1
Fissure	1
Grange	5
Linteau	2
Mur	5
Pignon	5
Toiture	25
Tuiles	1
Indéterminé	1
Total général	48

Au total, les gîtes identifiés concernent 6 espèces et trois groupes d'espèces indéterminés.

Espèce ou groupe d'espèces	Nombre de gîtes identifiés
Barbastelle d'Europe	1
Murin de Natterer	2
Murin indéterminé	1
Oreillard gris	3
Oreillard indéterminé	1
Oreillard roux	3
Pipistrelle commune	29
Pipistrelle de Kuhl	4
Espèce indéterminée	4
Total général	48

La Pipistrelle commune concentre l'essentiel des gîtes certains (29 gîtes, 60% des gîtes totaux). Comparée à sa proche parente la Pipistrelle de Kuhl, elle est beaucoup plus fréquente à cette altitude. Les pipistrelles, ainsi que les oreillards sont de loin les espèces les plus représentées, en cohérence avec le caractère anthropophile de leur gîte. Les résultats les plus intéressants sont l'identification de deux gîtes en bâti de Murin de Natterer (en fissure et en cavité murale). Les gîtes estivaux connus pour cette espèce sont très peu nombreux à l'échelle régionale (moins de 10).

Les perspectives

Cette enquête a vocation à être poursuivie, non dans un souci d'exhaustivité, mais parce que plusieurs éléments n'ont pu être contrôlés faute de temps : quelques hameaux ainsi que le bourg en général. Cela pourrait être l'occasion de découvrir des gîtes pour de nouvelles espèces. N'hésitez pas à me transmettre vos nouvelles observations ! Une restitution est espérée auprès des habitants au printemps 2022.

Mes remerciements vont aux commerçants de la commune, à la mairie de Saint-Germain-l'Herm, à Daniel Romeas, à Chauves-souris Auvergne et enfin aux nombreux habitants ayant participé à l'enquête !

Clément CHERIE

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

En cas de présence avérée ou soupçonnée, vous pouvez me contacter directement, par mail (à privilégier) : clementcherie@orange.fr ; ou par téléphone : 06 50 15 94 13.

Amicale laïque

L'Amicale Laïque de Saint Germain a une section badminton. Elle bénéficie d'installation qui permet de créer quatre courts. Cette année, enfin, après les contraintes liées au Covid, le jeu a repris. Ainsi de jeunes joueurs ont pu rejoindre le terrain : les Deux Ophélie, dont on espère qu'elles n'auront pas le même sort que dans la tragédie « Hamlet », Clément, Mieke, Manu, notre bûcheron, Céline D ... une célébrité, Camille et Dylan qui viendront d'Issoire, Romain dont les exploits ne se chiffrent pas, Sylvain et Pierre B ... et Céline B ..., qui, pour les vaincus, joueront les pompiers de service. Et en fin Jacques dont tout le monde se demande ce qu'il fait là. Autant dire que le badminton est un moment qui allie la remise en forme et la bonne humeur.

On peut contacter pour tout renseignement cette section Badminton qui rassemble jeunes – l'avenir – et expérimentés – un passé récent – au 04 73 72 09 36 ou au 04 73 72 05 93.



L'assemblée générale du comité local Fnaca de ST Germain s'est réunie ce vendredi 26 / 11 pour désigner de nouveaux membres du bureau et surtout pour relancer leur activité ralentie pour cause de Covid. Fort de 50 adhérents issus de neuf communes (St Germain, St Bonnet le bourg , St Bonnet Le Chastel, Echandelys, Fayet, Aix, Fournols et Condat) le comité local créé en 1975 à l'initiative d'Antoine Roux (47 ans de présidence et ancien boulanger de ST Germain) devait élire un trésorier, un responsable des cartes d'adhésion et un nouveau président. Jean-Claude Maissant déjà secrétaire devient à la fois trésorier et responsable des adhésions.

Antoine Roux devient président honoraire. Le futur président sera désigné ultérieurement pour prendre ses fonctions à l'occasion du 19 mars 2022, le soixantième anniversaire du cessez le feu de guerre d'Algérie qui a vu 30 000 morts côté français. Rappelons que le journal national de la FNACA réserve une double page " La voix des volcans " pour le comité du Puy de Dôme. Ainsi la mémoire de ces anciens combattants perdus au côté de leur veuve dont le rôle ne sera jamais assez souligné.

A ce jour un nouveau bureau a été élu :

Président	Claude DENEVE
Secrétaire	Jean-Claude MAISSANT
Trésorier	Noël PILLAT





Le mot des sapeurs – pompiers

Pour cette fin d'année 2021, un bilan opérationnel arrive. En quelques chiffres, les équipes du centre de secours de Saint Germain

L'Herm ont réalisé sur l'année :

220 interventions (soit à peu près 15 de plus que l'année 2020) dont :

- 203 interventions en secours à la personne
- 16 interventions en incendie
- 4 en interventions diverses

En moyenne, le centre de secours est à 16 interventions par mois soit 21 en janvier, 11 en février, 16 en mars, 19 en avril, 14 en mai, 20 en juin, 21 en juillet, 26 en août, 23 en septembre, 16 en octobre, 21 en novembre et 15 en décembre.

Les pompiers continuent à se former avec une manœuvre par mois, des recyclages pour maintenir leurs acquis et des formations spécifiques pour certains d'entre eux :

- Hugo Nierat et Bastien NIERAT ont finalisé leurs formations de base, ils ont reçu le grade de première classe, Marine GENTET a reçu le grade de sergent
- Arnaud TIXIER a passé et validé le stage Feu De Forêt
- Laurine COLLET a validé sa formation de Secours Routier.
- Gaëtan GRANGE est devenu caporal suite à sa formation de chef d'équipe.
- Christian COUVERT est devenu chef d'agrès tout engin.

Notez que nous n'avons jamais trop de demandes d'engagement et nous serions ravis d'accueillir toutes personnes intéressées et disponibles dans nos rangs avec grand plaisir.

Pour rappel, pour devenir sapeur-pompier il faut être un homme ou une femme, avoir de 16 à 55 ans, être en bonne santé et désirer donner un peu de son temps aux services des autres.



L'ensemble du centre souhaite vous remercier pour votre accueil toujours aussi chaleureux et votre générosité lors des visites des calendriers.

Nous espérons tous que les conditions s'améliorent afin de pouvoir nous rassembler et vous accueillir à nouveau.

Les Sapeurs-Pompiers du centre de secours de Saint Germain l'Herm vous souhaitent une excellente année et tous leurs vœux de bonheur.

La Lyre du Doulon

Après ces 2 années difficiles pour nous réunir régulièrement, la Lyre du Doulon a quand même pu honorer plusieurs manifestations en 2021 :

- cérémonies : 14 juillet / 11 novembre Saint Germain l'Herm / le Vernet la Varenne / Chambon sur Dolore / Ste Catherine
- manifestations estivales : Saint Germain l'Herm / Ste Catherine / Chambon sur Dolore / Saint Bonnet le Chastel
- marché nocturne : St Bonnet le Bourg

En ce début d'année notre motivation demeure intacte et nous comptons beaucoup sur la reprise de nos répétitions indispensables pour notre progression musicale.

A ce titre nous souhaitons la bienvenue à nos 3 nouvelles recrues :
Emma (clarinette) / Emy (saxo) et Claude (baryton).

La petite famille du solfège animée par Patricia s'est agrandie elle aussi avec l'arrivée de : Lena / Eden et Calliopée

Assemblée générale du 25/09/2021

Président : Jean-Luc MONGHEAL

Vice-présidente : Evelyne GUILLY

Trésorière : Paule BLANC-PAGET

École de musique : Patricia MONGHEAL

Les Petits Points

Nous avons repris nos activités en septembre. Notre club s'est enrichi d'une nouvelle adhérente : Stéphanie.

La « bande dessinée » vient s'ajouter aux autres thèmes (le cirque, l'automne, les fables de la Fontaine, Noël, les lettres de l'alphabet et les oiseaux) qui constitueront l'exposition de juin 2022.

La Présidente

Mme Annick BONIN

Salle de la Médiathèque - Mardi de 14 h à 17 h

Contact : Annick BONIN – 06 42 61 80 17





Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
du Puy-de-Dôme

Pour toutes vos **questions juridiques ou techniques**
sur le logement :

Acheter, vendre ou louer un logement,
investir dans l'immobilier, réaliser des travaux,
connaître les normes ou la qualité du bâti,
gérer un logement en copropriété ...

*Demandez des **conseils** d'experts
avant d'agir !*

Contactez le guichet unique
gratuit et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme

Par courrier, courriel, téléphone ou rendez-vous

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Des permanences sont organisées sur le département.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

contact@adil63.org www.adil63.org





Adresse et horaires

Les Castors, maison de l'animation route des granges
 63630 Saint Germain l'Herm
 06 45 54 86 82 - 04 73 72 12 55 - alsh.stgh@ambertlivradoisforez.fr
 Horaires d'accueil : 7H30 / 18H



Transport

Horaires navette (sur inscription) :
 Saint-Amant-Roche-Savine, devant le collège (8h30/17h30)
 Fournols, devant la supérette (8h45/17h15)
 Condat-lès-Montboissier, devant l'école (9h30/17h)



Equipe

Agnès, Antoine et Céline



Modalités d'Accueil

Accueil des enfants de 4 à 12 ans.
 Inscription des enfants obligatoire 10 jours à l'avance.
 Pièces à fournir : Fiche de renseignement 2021/2022, assurance extrascolaire, copie des vaccinations à jour, attestation du quotient familial.
 Le programme peut évoluer ou être modifié en fonction des opportunités ou contraintes (propositions d'enfants, intervenants, météo...)
 Prévoir des vêtements adaptés à la météo et aux activités.
 Prévoir un sac avec des chaussons et des vêtements de rechange et si nécessaire pour la sieste, doudou, oreillers, couverture.
 Tout doit être marqué au nom/prénom de l'enfant.



Nos tarifs

Quotient familial de 0 à 550	2,50€ par demi-jour	4,50€ par jour
Quotient familial de 551 à 800	3,50€ par demi-jour	6,00€ par jour
Quotient familial de 801 à 1000	4,00€ par demi-jour	7,50€ par jour
Quotient familial de 1001 à 1250	5,00€ par demi-jour	9,00€ par jour
Au-delà ou sans quotient	5,50€ par demi-jour	10,00€ par jour



REPAS : 3€ (hors réduction)
Réduction : 2^{ème} enfant - 15% / 3^{ème} enfant et plus - 25%
Forfait semaine -10%



ACCUEIL
DE LOISIRS

AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

Saint Germain
 l'Herm
 Vacances d'hiver



PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Les fables de la Fontaine

14 Février



Atelier cuisine
« Fondue Creusoise »

REPAS

GRAND JEU

Shival Pursuit

15 Février

Fabrication
d'une fourmi
Création d'une BD
(première partie)

REPAS

Comptines
et gestes
Création d'une BD
(deuxième partie)

16 Février



Jeux
sportifs

REPAS

Journal
secret
du petit
poucet



17 Février

Fabrication de
marionnettes
Théâtre de marionnettes



REPAS

Le clown
rigolo
Mobil'Clown



18 Février

Pâte à sel
Loup garou : le jeu



REPAS

Le loup sous
toutes ses formes



23 Février

Fabrication balles de
jonglage
Accrosports



24 Février



Atelier goûter
« Muffins clown »
Parcours d'équilibre

25 Février



REPAS

Le clown
rigolo
Mobil'Clown

REPAS



Ciné maison
ANIMAL
CRACKERS
Pop Corn

REPAS

GRAND JEU
« Escape Game »



22 Février

Fabrication
d'un éléphant
Fabrication
d'un passe-tête

REPAS

Parcours d'équilibre
Magie avec Antoine



21 Février

Présentation
du thème
Déco du centre

REPAS



Atelier
cirque
(jonglage,
assiettes
chinoises,
diabolo...)

- de 6 ans

+ de 6 ans

4/12 ans

CONTACTS UTILES

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Services

Mairie : 04 73 72 00 56 - fax : 04 73 72 06 16

Email : st-germain-lherm.mairie@wanadoo.fr – site internet : saintgermainlherm.com

Horaires publics : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 + mercredi et jeudi de 14 h à 17 h.

Médiathèque : 04 73 72 09 44 - e-mail : culture.mhl@gmail.com – catalogue en ligne :

<https://mediathequesambertlivradoisforez.fr/>

ADACL : 04 73 72 06 60 - e-mail : adacl.pij@wanadoo.fr

Office de tourisme : 04 73 72 05 95- e-mail : contact.saint-germain.lherm@vacances-livradois-forez.fr

Collège Gaspard des Montagnes : 04 73 72 00 10 - fax : 04 73 72 01 54

École primaire St-Germain l'Herm : 04 73 72 00 53

Maison de retraite : 04 73 72 00 26 - fax : 04 73 72 02 69

Gendarmerie : 04 73 72 00 02

Centre Départemental de Santé : Docteur Elsa Chapot 04 28 00 63 63

Infirmières : Mme Monnerot : 04 73 72 05 55 Mmes Desgeorges-Parra : 04 73 72 01 30

Ostéopathe : Mr Moignon Nicolas : 07.68.25.00.20

Masseurs-Kinésithérapeutes : M. Lucas Jacob et Mme Pauline Reignat 06 64 46 20 41 – 06 64 87 55 96

VSL : Grange : 04 73 72 02 95 - fax : 04 73 72 03 54

Notaires : Maître Matthieu Mangon et Maître Pierre-Yves Rongy : 04 73 72 00 51 - fax : 04 73 72 04 93

Déchetterie : 04 73 72 09 14 - **Équipement (Voirie Conseil Général)** : 04 73 72 04 64

ADMR : 06.71.30.76.77 / 06.37.57.37.38 / admrhautlivradois@gmail.com

La Poste : 04 73 72 01 10

Communauté de communes Ambert Livradois Forez : 04 73 72 71 40

Conseillère Immobilier Ancien St Germain l'Herm et environs : <http://delphine.roere.capifrance.fr>

Commerces

Pizza Party : 06 12 56 18 29

Restaurant, Bar : Le pré fleuri : 04 73 72 01 43

Bar : Nul Bar Ailleurs 06 77 48 73 30

Café associatif : Le Colibri : 04.73.72.06.60

Table et chambres d'hôtes : La fontaine des Thiolles : 04 73 72 09 36 – e-mail : lesthiolles@wanadoo.fr

Mme Koolmoes – Le Favet : 04.73.72.06.39

Chambres d'hôtes : Mme Benier Claude : 04 73 72 82 27 – « La Bergerie » : 04 63 33 22 21

Camping : « Le Sauzet » : 04 73 72 01 75 – e-mail : info@lesauzet.nl – Internet : www.lesauzet.eu

Camping St-Eloy : 04 73 72 05 13

Épiceries : Petit Casino : 04 73 72 01 21 Vival : 04 73 72 01 39

Boulangerie : Mercier : 04 73 72 00 92

Presse, tabac, cadeaux : N.Lassale : 04.73.72.18.61

Chantal Coiffure : 04.73.72.48.71

Garage Lherm : Mécanique · Carrosserie-peinture · Pare-brise · Vente de véhicules · Service carte grise - Essence : 04 73 72 00 49

Garage (agrégé pour les cartes grises) -Taxi : R. Grange : 04 73 72 02 95

Taxi : Nathalie Moreau : 06 75 12 07 75 ou 04 73 54 90 61 e-mail : nathalie.moreau63@laposte.net

Crédit agricole : 04 73 72 02 98

Atelier de Claude (dentelle, broderie, patchwork main, machine ou couture)

Mme BENIER Claude 04.73.72.82.27

Artisans

Exploitant forestier : Ahond B : 04 73 72 06 33

Menuiserie : Hobeniche D : 04 73 72 01 95 Sarl Dionnet et Fils : 04 73 72 04 75 ou 04 73 72 83 43

Gestion Forêt Livradois : Gaël Drouillard : 06.41.94.25.95

Travaux forestiers : Yannick Laverroux : 06 73 88 69 65

Télécom-Informatique-Electricité : Gazeaux : 04.73.72.01.71 ou 06.63.22.31.71

Forgeron-Coutelier : Philippe Lemonnier : 06.29.17.47.33

Platrier-peintre : Gras Jacques : 06.99.10.39.39

Marquage-Découpage-Création : Auvergne Laser 63 : 04.73.72.09.11

Forge de St Germain : Alain Raymond : 06.28.32.84.20